CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E142698** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2027**

ÉDITÉ LE **17/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/01/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 70 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2008B00142

Siret : **501 891 733** **00047**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 9022773

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6879592604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6879592604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **SOLEO**

6 BOULEVARD GUEIDON
13013 MARSEILLE

Téléphone : 04 91050249 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.soleosystemes.com
E-mail : marion.vidal@soleosystemes.com

Responsabilité légale :
CHATELAIN NICOLAS GÉRANT / POLI VANESSA ANTOINETTE BERTHE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 57 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/09/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/06/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	02/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/11/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	25/05/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/05/2023
o Ventilation mécanique	24/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2026 09:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.